

Compte-Rendu de la réunion du 4 août 2020 avec Jonnhy DUNAL, maire du Quartier 5.3

Présents : Jonnhy DUNAL, Philippe Kempf

Jean-Paul BLANC, Marine IE GOUIC, Marie-Claire COFFIGNAL, Charles MARION

Le nouveau maire du quartier 5 nous a reçu à la maison des associations pendant 1h30. C'est un commerçant de la rue croix Baragnon, président des commerçants du quartier St Étienne et à l'origine de la braderie de septembre dans le centre ville.

Il a demandé à être maire du quartier 5.3 car il a vécu à St Agne et au Busca il y a plusieurs années.

Il est en charge de l'événementiel et de la sécurité civile dont les risques majeurs.

Pour le fonctionnement du bureau du quartier 5.3, il préconise plutôt des réunions thématiques sur un sujet précis avec un vrai débat avec les associations concernées plutôt que des réunions généralistes.

Après une rapide présentation de l'association et des représentants présents, nous exposons les principaux thèmes traités par notre association.

Circulation et signalisation :

Nous avons noté la délégation confiée à Philippe PERRIN : vélo et cheminements piétons, nouvelles mobilités et code de la rue, stationnement et circulation, voirie toulousaine. Nous attendons que soit réalisée une campagne d'information sur le respect des espaces de chaque mode (doux, piétons, patinettes et vélos,..) et des actions pour le respect des règles. Concernant nos demandes communiquées à Mme Ampoulange le 25 février 2020, voici les réponses des services municipaux :

- **Avenue Branly** : cette voie a été « oubliée » lors de la mise du quartier en zone 30. Elle comporte un plateau surélevé (rue marceau), mais des riverains se plaignent de nombreux excès de vitesse. Une étude du trafic va être lancée à l'automne pour mesurer le nombre de véhicules et leur vitesse afin de décider de l'aménagement approprié (mise en zone 30 ou non).
- **Avenue Frizac** : cette avenue qui dessert l'école Jean-Jaurès est en zone 30 mais cette vitesse est rarement respectée. Un grand plateau ralentisseur à l'intersection rue Ste Philomène incluant un passage piéton en face du N°11 de l'avenue Frizac va être mis en place dans les prochains mois. Le problème des écoulements d'eau persistants est en cours de traitement.
- **Rue du Gorp** : la mise aux normes PMR avec élargissement du trottoir côté impair est prévu au printemps 2021. Une réunion de concertation avec les riverains de la rue est prévue en octobre pour définir la meilleure solution d'aménagement.
- **Rue St Denis** : cette rue qui dessert la crèche St Denis est théoriquement en zone 30. La signalétique est incomplète (pas de panneau 30) et la vitesse est peu respectée (peu de ralentisseurs et quelques marquages 30 au sol). Une mise à niveau doit être réalisée prochainement.
- **Rue des Pyrénées** : la vitesse est souvent excessive, un comptage avec mesure de vitesse va être mis en place pour étudier les solutions à apporter pour y améliorer la sécurité.

Castelet de la prison St Michel :

La rénovation de la façade est terminée, les échafaudages sont démontés, restent à terminer les travaux d'aménagement muséographique. L'inauguration est prévue à la Toussaint. Nous participerons au comité de pilotage du projet prévu le 14 sept à 11h30.

Projet de Cité de la Musique de l'Ex-prison St Michel :

Le nouveau maire de quartier attend de mieux appréhender ce dossier pour nous informer. Il souligne que les contraintes économiques fortes (baisse de la dotation de l'État, baisse de l'activité économique et nombreux problèmes d'emplois dans la métropole) pèsent lourdement sur le budget de Toulouse et de la métropole.

Il préfère donc décomposer les gros projets en plusieurs phases plus faciles à gérer dans un budget contraint, comme par exemple l'étude d'aménagement de la Gde rue St Michel et de l'avenue d'URSS sans attendre la décision sur la cité de la musique.

Nous lui avons répondu que nous sommes conscients du coût important de la Cité de la Musique.

Mais nous lui avons rappelé l'engagement du maire d'acheter la parcelle à l'État et que nous avons été surpris et déçu qu'il ne donne pas suite à la nouvelle proposition de vente par l'État pour 5,5M€ obtenue après de longues négociations entre la mairie, l'Etat et les associations.

Nous demandons l'acquisition de la parcelle par la ville de Toulouse à laquelle M. Moudenc s'était engagé.

Par la suite, il avait été suggéré que la ville pourrait aménager progressivement une partie de l'étoile et l'espace entre le Castelet et la prison, après suppression d'une partie des murs d'enceinte.

Pour finir, nous lui avons confirmé notre opposition totale à tout projet exclusivement immobilier sur le site tant que le projet culturel annoncé n'aura pas abouti.

Réaménagement du Rond-point des français Libres :

Le nouveau maire de quartier partage totalement notre demande de réduire la surface goudronnée pour végétaliser l'espace dégagé. Une étude est en cours. Une des hypothèses projette de prolonger l'allée Mistral jusqu'à ce rond-point. Un projet devrait nous être proposé l'année prochaine en vue de réalisation en 2022.

Cales de radoub :

Nous avons rappelé les 2 courriers communs Métropole et VNF reçus au premier semestre 2020 concernant une concertation sur l'aménagement des cales de radoub. VNF étudierait actuellement un projet global sur ses activités sur l'ensemble de ses emplacements métropolitains. C'est VNF qui est seul décideur du devenir ses emplacements. A suivre....

Autres points :

Place Russel : quel usage sur une place arborée (trop bitumée? aménager des espaces verts ?)
Question à débattre

Propreté des rues et des trottoirs : problème récurrent à voir en automne.

Écoulements permanents dans l'avenue Frizac : en cours de traitement.

Recup verres av Frizac/Ste Philomène : revoir le positionnement car nombreux morceaux de verres devant et écoulement de liquide gras sur le trottoir et idem pour celui de la placette du Busca, chaque vidage abime les branches du nouveau micocoulier.

Charles et Jean-Paul